# Guide de dépôt de demande d'appui

# Plateforme de dépôt de aides de la Région AURA PDA



#### Ce document recense les étapes :

- Création d'un compte
- Dépôt d'une demande d'aide
  - Etape de dépôt 1 à 4











### Comment déposer les dossiers ?

<u>1</u>

#### <u>Dépôt directement sur le compte de</u> l'éleveur

- → Création d'un compte pour l'éleveur
- → Le demandeur de la subvention = le bénéficiaire de la subvention
- → L'éleveur suit lui-même son dossier une fois déposé (réception de la convention et de l'Accusé Réception), il s'occupe de la demande de versement en ligne

2

#### Le dépôt délégué

- → Création d'un compte pour la structure
  - → Le demandeur de la subvention = la structure
    - → le bénéficiaire de la subvention = l'éleveur
  - → La structure suit le dossier une fois déposé (réception de la convention et de l'Accusé Réception), elle s'occupe de la demande de versement en ligne





Pas de possibilité de

co-dépôt

# Connexion et création d'un compte





# Connexion et création d'un compte

Si vous n'avez pas déjà créé de compte sur PDA : créer un compte sinon, se connecter (possibilité de récupérer son identifiant ou mot de passe oublié).



Remarque: si vous déposez pour le compte de quelqu'un d'autre (organisme pour un éleveur par exemple), créer un compte au nom de l'organisme et vous pourrez renseigner le bénéficiaire dans un deuxième temps.



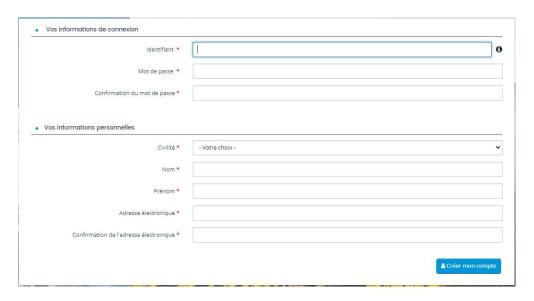


Réinitialisation ID et Mot de passe



# Connexion et création d'un compte

S'identifier avec France Connect ou remplir les informations personnelles pour créer un compte



- Valider la création de compte via le lien envoyé par mail
- Accepter la charte PDA lors du premier accès à PDA





# Déposer une demande d'aide





# Déposer une demande d'aide



<u>Remarque</u> : <u>une fois la demande créée, vous pourrez suivre sur cette fenêtre l'avancée de votre dossier</u> :

- Dossier en cours de création → vous pouvez revenir sur votre dossier quand vous le souhaitez pour le compléter, le finaliser avant transmission
- Dossier transmis
- Dossier pris en charge
- Dossier en instruction
- Instruction terminée : avis favorable ou défavorable
- Demande de paiement en ligne → c'est ici que vous demanderez le versement de l'aide une fois les travaux réalisés si elle vous est attribuée.

La procédure de dépôt s'enregistre. Vous pouvez revenir dès que vous le souhaitez à vos demande en vous connectant et en cliquant sur « suivre mes demandes d'aide ».





















La Région s'engage au côté des agriculteurs et des filières régionales pour renforcer la structuration des filières et permettre leur adaptation aux défis à relever. Dans ce cadre, elle a adopté un plan régional de filière bovin lait pour la période 2023-2027.

Celui-ci a pour objectif d'accompagner les acteurs de cette filière régionale au travers d'un soutien spécifique sur des actions pour lesquelles aucun dispositif n'est mobilisable par ailleurs.

Ce téléservice est dédié au dépôt des dossiers de demande d'aide relatifs aux actions suivantes :

- Action 1.1 : Réduire les consommations d'énergie en élevage laitier
- Action 2.1 : Aménagement de l'accès au tank à lait dans les exploitations agricoles
- Action 2.2 : Petits investissements pour améliorer le bien-être animal
- Action 2.3 : Aide aux investissements pour les tournées mixtes de collecte laitière en zone de montagne
- Action 4.4: promotion des fromages AOP et IGP

Veuillez consulter les critères d'éligibilités sur le guide des aides.

Vous pouvez retrouver toutes les **fiches actions détaillées** des aides directes du plan de filières bovin viande (éligibilité, contenu, aide...)













#### Modalités de soutien de la Région et liste des pièces à fournir en fonction du type d'action envisagée : ici

Pour les actions concernées, vous trouverez ici les modèles de pièces à fournir :

Obligatoire si dépôt délégué par une structure

- Engagements du demandeur
- Modèle d'accord de demande de subvention pour un GAEC
- Modèle d'accord de demande de subvention pour les entreprises (hors GAEC)
- Contrat de mandat (dépôt délégué)
- · Attestation minimis agricole
- · Attestation minimis entreprise
- Attestation de visite d'exploitation (action 2.1)
- Déclaration sur l'honneur pour l'acquisition de matériel d'occasion
- Contrat d'engagement républicain

Obligatoire pour les mesures :

- 1.1 réduction des conso d'énergies
  - 2.1. aménagement accès
    - 2.2. bien-être animal

Document autorisant l'exploitation à solliciter la subvention :

- Engagement du demandeur en exploitation individuelle ou EARL
- Accord de demande de subvention pour un GAEC ou entreprise

Obligatoire pour la mesure 2.3. collecte laitière

Obligatoire pour les mesures : 1.1. Réduction des conso d'énergies 2.2. bien-être animal

Vous retrouvez aussi les **documents spécifiques** à remplir pour le dossier à télécharger et qui seront à transmettre en fin de demande **(possibilité de les récupérer en fin de demande)**.













#### 2 adresses mail:

- Si vous avez des questions sur les éléments à communiquer ou sur les pièces à joindre, au moment du dépôt de votre dossier d'aide, si vous souhaitez avoir des informations sur le suivi de votre dossier, après le dépôt de celui-ci, vous pouvez vous adresser à :
  - o Direction de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Alimentation :
  - Adresse mail de contact : filiere.bovinlait@auvergnerhonealpes.fr
  - o Organismes partenaires, ou co-instructeurs : AUVERGNE-RHONE-ALPES ELEVAGE (coordonnées sur le site www.aurafilieres.fr)
- Pour toute demande technique liée à l'utilisation de la plateforme du Portail des Aides, et uniquement pour une demande technique,
- · Vous pouvez solliciter
  - o L'assistance technique en cliquant sur le lien Contacter l'assistance technique présent en pied de page de tous les écrans.

Questions administratives et sur le dépôt sur PDA

Questions techniques (éligibilité, ...) **bovinlait@aurafilieres.fr** 





# 2 – Conditions d'accès







### 2 – Conditions d'accès

Pour plus d'informations sur les conditions d'accès au dispositif, consultez le guide des aides.

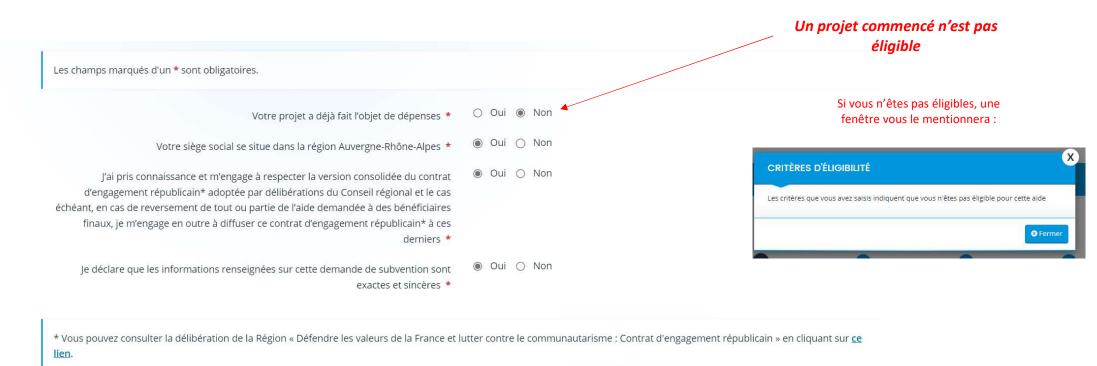








#### Compléter les champs :















La suite des pages (jusqu'à « Bénéficiaire de l'aide ») sont celles correspondantes au demandeur de l'aide et non au bénéficiaire :

- Si vous êtes éleveur et bénéficiaire de l'aide : renseigner directement vos informations personnelles
- <u>Si vous être une structure déposant pour le compte d'un éleveur :</u> inscrire la structure comme demandeur et vous renseignerez par la suite les informations de l'éleveur bénéficiaire.



#### Renseigner le choix de la famille :

- Pour les éleveurs : renseigner entreprise ou entreprise individuelle selon votre statut.
- Pour les structures : renseigner les données vous correspondant.

Puis compléter avec votre numéro de SIRET. La plateforme devrait retrouver les informations de votre entreprise. Enregistrer puis cliquer sur suivant.

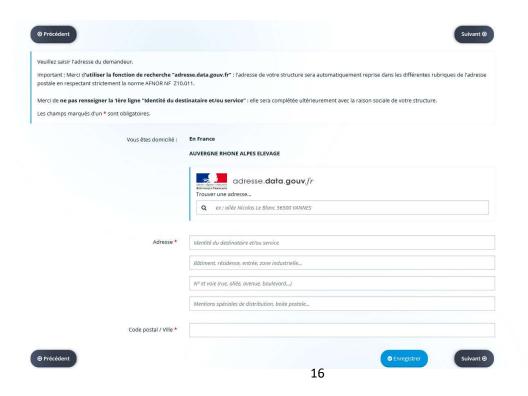






- Compléter les champs obligatoires du volet identification qui s'ouvre ensuite (il se pré-rempli automatiquement avec une partie de vos informations).
- Saisir l'adresse du demandeur.

Important : **utiliser la fonction de recherche "adresse.data.gouv.fr"** : l'adresse de votre structure sera automatiquement reprise dans les différentes rubriques de l'adresse postale en respectant strictement la norme AFNOR NF Z10.011.

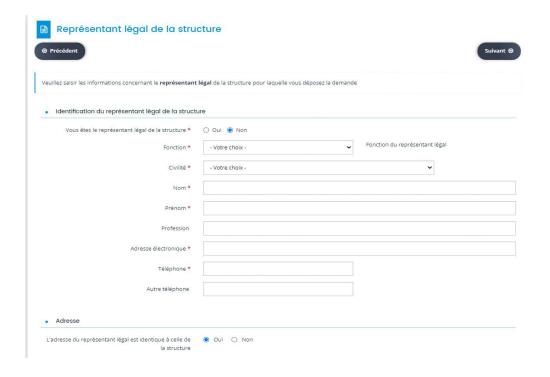


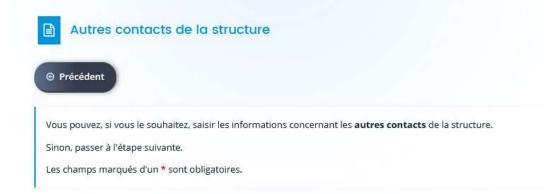






Renseigner les informations du représentant légal de la <u>structure « demandeur »</u>





Si vous êtes en **GAEC**, entrer les informations d'un des représentants et rajouter par la suite les autres représentants légaux de la structure : renseigner l'ensemble des membres du GAEC.





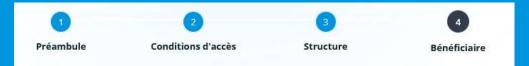
# 4 – Bénéficiaire







### 4 - Bénéficiaire



<u>1</u>

#### **Dépôt direct**



<u>2</u>

#### Le dépôt Délégué



 Puis compléter les informations de l'éleveur (procédure idem au renseignement du demandeur (revenir à la partie structure diapo 14 à 18 )





# Suite de la demande sur le guide de dépôt de l'aide spécifiquement ...



